



# COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°8 publié le 07/10/2025

Réunion du lundi 6 octobre 2025

Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28  
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39  
Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39  
CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)  
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48  
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59  
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40  
Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48  
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72  
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53  
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHU - 06 28 69 04 41

## AVIS AUX ARBITRES

Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

## DEMANDE DE COURRIER

M. NIGROU Jawed : sur son absence au match U15 D3 du dimanche 28 septembre, Essor 2 – Avenir Côte 2 : dirigeants non prévenus ?

## COMMUNICATION

La nouvelle adresse [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr) doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

## RAPPEL FMI

Les officiels doivent prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI), avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission).

## DATES A RETENIR

**AG DE RATTRAPAGE = 11 NOVEMBRE (RIORGES) 8H30 > 12H30**

- Stage de mi-saison des arbitres (D1, AA D1 + PROMO) : samedi 31 janvier 2026 (journée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison des arbitres (D2, AA D2) : vendredi 30 janvier 2026 (soirée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres D3 / D4 /D5 : samedi 13 décembre après-midi (sud) et dimanche 14 décembre matin (nord)
- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)
- Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

## QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025/26, **deux questionnaires à dates différentes** seront à effectuer, via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou en janvier 2026.

## AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

## NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Ils sont également disponibles en téléchargement via le lien suivant : [www.grosfichiers.com/nfnrwVhkNXj](http://www.grosfichiers.com/nfnrwVhkNXj) [disponible jusqu'au samedi 20 septembre 2025].

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

## FORMATION DES ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES DES CLUBS

Nous vous communiquons la liste des clubs à jour, pouvant bénéficier de l'attestation pour pouvoir signaler les hors-jeu sur les compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, lorsqu'un seul officiel est désigné.

**Je vous rappelle que l'arbitre est obligé d'accepter, dès lors que le club est en règle, mais il peut toujours enlever ce droit au dirigeant s'il constate de graves manquements durant le match**

Les AA Bénévoles devront prendre leur attaque tout le match et donc changer de côté pour la seconde période

Pour le District de la Loire : SORBIERS LA TALAUDIÈRE, ANDREZIEUX BOUTHEON, SAINT PAUL EN JAREZ, RIVE DE GIER FEURS, MONTS ET PLAINE

## FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

### - FIA n°3 – Chazelles-sur-Lyon

Mardi 21 octobre : 14h – 18h

Mercredi 22 octobre : 8h30 – 17h30

Jeudi 23 octobre : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 28 octobre (18h30 – 21h30 au DLF)

### - FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30 – 22h

Samedi 3 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30 – 21h30 à la Délégation)

## ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/26. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

## **COTISATION UNAF**

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/26 :

**[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/26](#)**

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes - de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

**Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.**